



Assemblée générale 2019 et Assemblée générale 2020

RAPPORT STRATÉGIQUE 2019 – 2020

Hervé Labrid, *Secrétaire général*

Lorsque le bureau actuel de l'UFE a été élu en décembre 2018, il a d'emblée été confronté à une situation inquiétante, qui nécessitait des mesures immédiates :

- les membres de notre chambre syndicale professionnelle ne recevaient plus aucune information sur son fonctionnement et ne savaient même plus qui étaient les membres actifs, à jour de leur cotisation ;
- la trésorerie de l'UFE était gérée sans aucun contrôle – il s'est, notamment, avéré que certaines dépenses engagées ne l'étaient pas au profit de la chambre et que des dettes avaient été créées ;
- l'image de l'UFE souffrait de cette situation et, en particulier, la chambre n'attirait plus de nouveaux candidats.

. Assainissement financier, information des membres

Le nouveau bureau élu a immédiatement engagé **un assainissement de la situation financière**. Avec l'appui de la grande majorité des membres actifs qui ont accepté une majoration exceptionnelle et provisoire de leur cotisation, les dettes ont été apurées et des postes non indispensables supprimés (loyer, secrétariat...) pour revenir à l'équilibre.

Aujourd'hui **la trésorerie de l'UFE présente un solde positif**, qui lui permet de faire face à ses obligations et de financer à moyen terme ses projets.

Un état des lieux a été établi : aujourd'hui l'UFE compte **57 membres**, à jour de leur cotisation. Au premier semestre 2021, La chambre devrait réunir une soixantaine de membres, compte tenu des admissions en cours.

Avec l'appui des autres membres du bureau, la présidente a entrepris de délivrer régulièrement à l'ensemble des membres **une information factuelle** (situation financière, cotisations, projets, admission des nouveaux membres...), qui, depuis deux ans, a permis à chacun d'être tenu au courant de la vie et des progrès de notre chambre professionnelle.

Depuis décembre 2018, l'UFE s'est résolument engagée dans une perspective d'avenir avec trois objectifs principaux :

- **consolider les acquis** de nos 25 ans d'existence – ce qui passe, en particulier, par la rigueur dans la tenue à jour des cotisations – ;
- répondre toujours plus à la vocation première de l'UFE qui est d'**assurer le meilleur appui à l'ensemble de ses membres** ;
- restaurer notre image et manifester notre dynamisme, en particulier en **anticipant autant qu'il est possible les évolutions du monde et du marché de l'art.**

. Une nouvelle dynamique... qui attire des candidats

Depuis décembre 2018, le bureau de l'UFE a ainsi pris plusieurs initiatives :

- la **création d'un site internet**, ufe-experts.fr, qui est probablement, à l'heure actuelle, celui qui met le plus en valeur les experts membres,
- le **lancement d'une campagne de communication**, qui a débuté avec deux publications pleine page dans la *Gazette Drouot*, en juillet et septembre,
- **l'établissement de relations avec plusieurs organismes internationaux** (ICRA, CRSA et AiA) avec l'objectif de faire connaître l'UFE au-delà de nos frontières.

Le dynamisme nouveau de l'UFE a suscité **de nouvelles candidatures** : 6 membres nouveaux ont été admis en 2019 et 2020.

Les initiatives en cours seront poursuivies et, à chaque étape, tous les membres de l'UFE seront informés et auront la possibilité de donner leur avis et de faire des propositions.

. Une actualisation des statuts

Pour faire face aux crises sociales et sanitaires auxquelles nous sommes, comme tous nos compatriotes, confrontés, nous vous proposons aussi de **nous doter des moyens d'une meilleur réactivité**. Nous soumettons ainsi à votre vote – qui sera cette année, compte tenu de la pandémie, recueilli par correspondance – une actualisation de nos statuts sur deux points :

- l'introduction de la possibilité d'un **vote électronique contrôlé** (qui nécessite la création d'un mécanisme *ad hoc* sur notre site web) ;
- **l'extension du mandat du bureau** à 3 ans puisque les crises successives de 2019 et 2020 (grèves des transports, jacquerie des "gilets jaunes", Covid-19) ont démontré que la gouvernance de l'UFE devait s'organiser dans un cadre plus large que l'exercice annuel.

Sur les projets et propositions initiés par le bureau pour consolider et développer l'UFE, le bureau attend, bien sûr, de chacun des membres qu'il donne son avis et fasse, s'il le souhaite, des propositions.

N'hésitez pas à nous en parler !